

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 18 décembre 2025

L'an 2025 et le 18 décembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 décembre 2025.

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Date d'affichage : 11 décembre 2025

Délibération N° 18-12-2025 / N°271

Etaient présents les membres en exercice : 64

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdel, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnauld Ricq, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Michel Seroux, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, David Duchateau, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 6

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 86

Absents : Patrick Roblot, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Fabienne Kwiatkowski, Sylvie Gabez, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Christian Delambre, Julien Bellengier, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Benoit François, Jean-Paul Hémery, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Sidonie Duriez, Magali Urbanac, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier, Jean Marie Bouet.

Absents suppléés : Pascal Mestan suppléé par Laurent Bridoux, David Dubois suppléé par Bernadette Pezé, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, Dominique Verdel suppléé par Frédéric Jacquemelle, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour.

Absents excusés : Florence Dambreville, Stéphane Gomès, Roland Descamps.

Absents ayant donné procuration : Lionel Cayet ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Michel Petit procuration à Gérard Nicolle, Christian Boucly ayant donné procuration à Françoise Simon, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Marie Bernard, Hugues Legoux ayant donné procuration à Jean-Claude Jacquemelle, Romuald Delattre ayant donné procuration à Freddy Balavoine, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Ernest Auchart ayant donné procuration à Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Anne-Sophie Larivière ayant donné procuration à Damien Bricout, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Magali Jonard, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Pierre Guillemant

**Titre de la délibération : Crédit d'un emploi non permanent de charge de mission
projet Sources et Vallées dans le cadre d'un contrat de projet**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.332-24, 332-25 et 332-26,

Vu la délibération n° 121 du 27 juin 2024 relative à l'étude d'aménagement touristique et de valorisation des sources, cours d'eau et du patrimoine de l'eau,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour participer à la mise en œuvre du projet d'aménagement touristique et de valorisation des sources, cours d'eau et du patrimoine de l'eau,

Monsieur le Président propose de recruter un agent dans le cadre d'un contrat de projet, à temps plein, pour participer à la mise en œuvre du projet d'aménagement touristique et de valorisation des sources, cours d'eau et du patrimoine de l'eau, pour une durée de trois ans.

Le contrat pourra être renouvelé si le projet ou l'opération prévue n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée.

La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

Suite à l'avis favorable des membres du Bureau du 10 décembre 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- la création à compter du 1^{er} janvier 2026 d'un emploi non permanent de chargé(e) de mission Projet Sources et Vallées contractuel suivant les modalités présentées ci-dessous :

| Catégorie | Filière | Grade | Nombre de poste | Nature du poste |
|-----------|----------------|-----------|-----------------|---|
| B | Administrative | Rédacteur | 1 | <p>Poste : chargé(e) de mission Projet Sources et Vallées</p> <p>Type de recrutement : Contrat de projet</p> <p>Durée de la mission : CDD de 3 ans</p> <p>Niveau de recrutement : Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (niveau 6 minimum)</p> <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> Acteurs et enjeux du développement durable, de l'aménagement du territoire et du patrimoine naturel et culturel Enjeux et fonctionnement des collectivités territoriales et du monde du tourisme Acteurs du tourisme Commande publique et gestion administrative Charte signalétique Maîtrise de l'informatique <p>Rémunération : par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement</p> <p>Nature des missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participer à la déclinaison de la stratégie de valorisation des sources, cours d'eau et du patrimoine lié à l'eau du territoire communautaire, • mettre en œuvre le plan d'actions et le programme, • identifier les besoins et rechercher des prestataires, • identifier, développer et animer un réseau de partenaires, • mener des actions de partenariat et de mutualisation, • organiser et participer aux réunions et comités de suivi, • assurer la gestion administrative et budgétaire (compte-rendu, note, suivi de budget...), • participer à l'organisation des événements en lien avec l'attractivité touristique liée aux sources et cours d'eau sur le territoire, • toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public. |

- que cet emploi non permanent est créé pour accompagner la mise en œuvre du projet d'aménagement touristique et de valorisation des sources, cours d'eau et du patrimoine de l'eau. L'emploi de chargé de mission Projet Sources et Vallées sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans.

Le contrat pourra être renouvelé par reconduction expresse dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Le contrat prendra fin :

- soit avec la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu,
- soit si le projet ou l'opération pour lequel il a été conclu ne peut pas se réaliser.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure de recrutement prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

- D'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires et à signer tout document nécessaire.



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 23/12/2025 et publication ou notification du 23/12/2025

